

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 12 juin 2009

Service instructeur
Service Eau, Epuration et Equipements ruraux

N° CP-2009-9-6-3

Service consulté

Programme Départemental d'aide à l'Electrification 2009
Opérations au " coup par coup" -3 ème liste
(C021- Chapitre 204)

Résumé : *Dans le cadre des opérations "au coup par coup" d'aide à l'électrification 2009, il vous est proposé d'allouer quatre subventions d'un montant total de 22 709 € concernant le raccordement électrique de 3 puits d'irrigation, dont un en opération groupée et d'un rucher école.*

Lors de la séance du 11 décembre 2008 (rapport n° CG-2008-5-6-7), notre Assemblée a donné délégation à la Commission Permanente pour l'affectation des Autorisations de Programme 2009, votées à hauteur de 130 000 € en matière d'électrification pour les opérations dites au « coup par coup ».

Deux premières listes ont déjà été approuvées par votre Commission les 20 mars et 3 avril 2009, pour un montant cumulé de subventions de 100 268 €.

Dans le cadre de ce programme, je vous propose, selon détail figurant en annexe 1, de réserver une suite favorable à une troisième liste, portant sur quatre demandes de subvention "au coup par coup", présentées par :

- Le GAEC JECKER et Fils pour l'électrification d'un puits d'irrigation à HIRTZFELDEN, représentant une subvention de 4 960 €,
- Mme KRUST Eliane, mandataire pour l'électrification d'un puits d'irrigation à ASPACH-LE-BAS, opération groupée avec L'EARL de TRUBACH, le GAEC des ROSIERS, l'EARL WOLF et l'EARL JENNY d'ASPACH-LE-BAS et la SCEA de la DOLLER de SCHWEIGHOUSE, représentant une subvention de 6 360 €,
- La SCEA JECKER-KUENY pour l'électrification d'un puits d'irrigation à HIRTZFELDEN, représentant une subvention de 7 000 €,
- Le Syndicat des Apiculteurs du Canton de SAINT-AMARIN pour l'électrification d'un rucher école à MITZACH, représentant une subvention de 4 389 € ; cette subvention avait été accordée précédemment à la Commune de MITZACH qui en a transféré la maîtrise d'ouvrage au Syndicat des Apiculteurs.

La prise en compte de ces opérations porterait le montant des Autorisations de Programme affectées à 122 977 €, pour une dotation globale 2009 de 130 000 €.

Je vous propose de donner un avis favorable à ces quatre demandes de subvention, dont une groupée; leur montant sera prélevé sur le Chapitre 204 - Nature 2042 – Fonction 74.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small 'u' and 'n' visible below the vertical line.

Charles BUTTNER

DEVI - S3E

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 12 JUIN 2009

Electrification Rurale
PROGRAMME 2009
Opérations « au coup par coup » - 3^{ème} liste

Annexe 1

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
ERP03591	GAEC JECKER NICOLE ET FILS - HIRTZFELDEN Electrification d'un puits d'irrigation à HIRTZFELDEN	12 400,00	40%	4 960,00
ERP03600	KRUST ELIANE - ETEIMBES Electrification d'un puits d'irrigation à ASPACH-LE-BAS (opération groupée)	15 900,00	40%	6 360,00
ERP03602	SCEA JECKER-KUENY BRUNO - FESSENHEIM Electrification d'un puits d'irrigation à HIRTZFELDEN	17 500,00	40%	7 000,00
ERP03603	SYNDICAT DES APICULTEURS DU CANTON DE SAINT-AMARIN – WILLER-SUR-THUR Electrification d'un rucher école à MITZACH	14 630,00	30%	4 389,00
			Total	22 709,00